

APE Laroin

Association des Parents d'Elèves de l'école de Laroin



ASSEMBLEE GENERALE DU 29 NOVEMBRE 2017

Présents :

Mesdames : F. Coelho, L. Le Roy, V. Casenave, A. Vitoria, F. Veron-Durand, C. Defour, C. Laborde

Messieurs : D. Ferreira, C. Ribeiro, L. Cabrol

Ouverture de séance 20h30.

1) **NOUVEAU BUREAU**

Pour rappel, c'est la dernière année pour Mme Fabienne Veron-Durand en tant que Présidente de l'APE et Mr. Daniel Ferreira en tant que Secrétaire. Après 9 années à l'APE, ils souhaitent tous les deux passer la main.

Mme Viviane Casenave s'est proposée pour assurer le poste de Présidente et Mme Claire Dufour en tant que Vice-Présidente. Elles seront investies à leur nouveau poste officiellement en Juin, mais en attendant elles seront en doublon avec l'actuelle présidente afin de prendre en main progressivement les différents dossiers.

Merci à elles pour leur courage à s'investir pour nos enfants. Plus il y a de membres à l'association et moins la charge est conséquente pour chacun.

L'APE recherche toujours pour l'année prochaine un(e) Secrétaire !

Les diverses tâches effectuées par l'actuel secrétaire sont : rédiger les comptes rendus des assemblées de l'APE, des différents mots d'informations (papiers et mails) destinées aux parents (vente de gâteaux, appels aux dons, date de réunion, etc...), maintenir le site internet de l'APE (mises à jour, sauvegardes, etc ...), alimenter le site d'articles et de photos/vidéos récupérés auprès des enseignants, créer le DVD de l'école de fin d'année, etc...

Toutes ces tâches peuvent être réparties sur plusieurs personnes selon leur compétence et ainsi réduire la charge de chacun.

2) **BILAN DES VENTES DE CHOCOLATS DE NOEL ET SAC ISOTHERME**

Les bénéfices de la vente de chocolats s'élèvent à 411€, et ceux de la vente des sacs isotherme à 298€.

Cette année du fait que l'APE ait commandé assez tôt auprès du fournisseur Initiatives, elle a pu bénéficier d'une remise de 30€ à la fois sur la commande de chocolats et également 30€ sur la commande de sacs ainsi que les frais de port gratuit sur ces derniers.

3) **GARDERIE**

Suite au mécontentement de parents concernant les nouveaux horaires de la garderie et plus particulièrement les 5 minutes de battement entre 8h30 et 8h35 pendant lesquelles les parents ne peuvent plus déposer leurs enfants et sont donc dans l'obligation d'attendre dehors l'ouverture de 8h35, l'APE va envoyer un courrier à Monsieur le Maire afin de lui soumettre 3 propositions pour résoudre ce désagrément :

1 - L'accès côté maternelle ne serait uniquement que pour déposer les enfants allant à la garderie jusqu'à 8h30. L'accès à l'école de tous les autres enfants à partir de 8h30 se ferait obligatoirement par le portail principal. Les maternelles seraient donc accueillis du côté où se fait actuellement la sortie des enfants à midi et le soir. Cela éviterait la cohue dans le couloir des maternelles à l'heure de pointe entre 8h30 et 8h45.

2 – A partir de 8h30 ce serait l'ATSEM Nathalie qui surveillerait l'arrivée des enfants tandis que Laure continuerait à surveiller les enfants de la garderie pendant ces 5 minutes.

3 – Installer un vidéophone avec ouverture automatique à distance du portillon, cela à la fois sécuriserait davantage l'accès côté maternelle et allégerait Laure pour que son attention soit davantage consacrée aux enfants de la garderie.

L'APE estime que la dernière proposition est la meilleure mais a bien conscience que cela oblige la Mairie à un investissement supplémentaire, la décision lui appartient.

4) CANTINE

Suite au courrier envoyé par l'association des parents d'élèves mentionnant certains dysfonctionnements, la Mairie est en train de travailler sur un document qui sera distribué aux familles afin que le moment du repas se passe au mieux et que ce moment soit agréable pour tous.

En effet, certaines règles pourtant de base ont parfois été oubliées : se tenir correctement à table, respecter et être poli envers le personnel et ses camarades, parler calmement, ne pas crier, ne pas jouer avec la nourriture, etc ...).

5) FINANCEMENT 2017/2018

Cette année la participation de l'APE par enfant s'élèvera à 30€/enfant pour financer une partie de l'activité Cirque à Lescar des classes de PS/MS, MS/GS/CP et CP/CE1/CE2 et la sortie à la Cité de l'Espace à Toulouse pour les CE2/CM1/CM2.

Pour les familles ayant 3 enfants ou plus scolarisé à Laroin, l'APE prendra en charge pour le troisième enfant la totalité des frais pour l'activité Cirque ou la sortie à la Cité de l'Espace.

L'APE va acheter des équipements pour l'école et des jouets (trottinettes, ballons, etc...) pour la récréation des enfants mais auparavant un appel aux dons va être distribué aux parents.

L'APE va verser à l'école 450€ correspondant à une partie des bénéfices réalisés lors de la fête de l'école et 1950€ de la part de la Mairie.

6) TOMBOLA

Les premiers lots pour la tombola sont :

1^{er} lot : Chèque cadeau d'un montant de 150€ utilisable dans de nombreuses enseignes

2^{ème} lot : Coffret type Wonderbox pour 2 personnes (par exemple séjour 1 nuit + repas + petit déjeuner) d'un montant d'environ 80-90€

La liste des personnes par enseigne a été établie afin de commencer au plus tôt le démarchage pour obtenir un maximum de lots pour la tombola du vide grenier annuel de l'APE le 18 mars 2018.

Si vous connaissez des entreprises qui sont susceptibles de faire des dons même pécuniaires (50% du montant du don étant déductible des impôts) n'hésitez pas à les réclamer de notre part. Merci à tous et toutes.

Fin de séance à 23h30.

La date de la prochaine réunion reste à définir.

Laroin, le 30 novembre 2017

N.B. : Compte-rendu également disponible sur le site <http://www.ape-laroin.fr>